



L'hystérie du Hijab Running en France : En ce 8 mars, les femmes se battent pour la liberté

Par [Chems Eddine Chitour](#)

Thème: [Droits des femmes](#)

Mondialisation.ca, 10 mars 2019

« Je mets au défi quiconque de remettre en question le féminisme de la Pakistanaise [Malala Yousafzai](#) qui se bat en faveur des droits scolaires des filles ou de la Yéménite [Tawakkol Karman](#), Prix Nobel de la Paix, fondatrice du groupe «Femmes journalistes sans chaînes». Toutes deux portent un vêtement masquant leur cheveux, ce qui ne constitue aucunement un obstacle à leur engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes, qu'elles promeuvent au péril de leur vie ». Rokhaya Diallo *Ecrivaine et réalisatrice*

Le mois de février a vu un nième épisode de l'affaire du foulard et autre voile qui a démarré comme on le sait il y a trente ans à Creil . « La saison 10 » a trait au crime de lèse laïcité selon les intégristes , de Décathlon d'avoir osé proposer pour les femmes musulmanes et pour toutes celles qui veulent se couvrir les cheveux un sorte de couvre chef le *hudjab running* . Certes on ne peut pas nier l'aspect mercantile de l'affaire. Le gisement de l'habillement des femmes musulmanes représente une manne qui est exploitée de par le monde et c'est de bonne guerre ; *Business is business*. Mais en tant qu'observateur externe je n'ai pas l'impression que la république va vaciller et que la laïcité est écornée . Doit ont jeté l'anathème urbi et orbi en ameutant le ban et l'arrière ban de toutes celles et ceux qui ont un problème avec l'Islam, les Arabes les Noirs et plus largement les anciens colonisés, s'y ajoute on l'aura compris les élites communautaristes pour qui c'est du pain béni tout ce qui peut démonétisé l'Islam.

L'hystérie entretenue

D'aucun y vont de leur commentaire en resservant l'histoire de la guerre au foulard puis au voile puis à la burqua puis au burquini. et enfin au survêtement Decathlon. Pour [Laurent Sagalovitsch](#) :

« Il aura fallu que [les magasins Decathlon annoncent leur intention de commercialiser un hijab de course](#) pour que la France cède à une de ces crises d'hystérie dont elle est coutumière. De tous les bords de l'échiquier politique, [des voix se sont élevées](#) pour dire leur totale désapprobation: les unes pour dénoncer l'islamisme rampant à l'œuvre dans la nation française, les autres pour s'indigner au nom des droits de la femme, incompatibles par essence avec l'appropriation d'un symbole qui la présenterait comme un objet de soumission » (1)

[David Desgouilles](#) écrit de même :

« Tous ceux qui relativisent la force symbolique d'un hijab en le réduisant à de

l'étoffe, depuis l'affaire de Creil en 1989, ne peuvent que le constater. LREM ne peut échapper à ce clivage. La décision de la chaîne de magasins de sport de commercialiser un produit sous l'appellation « hijab de running » a suscité des réactions politiques. (...)Aurore Bergé, d'un côté, appelait au boycott de Décathlon. Aurélien Taché, de l'autre, dénonçait « l'hystérie ». Entre-temps, Décathlon avait décidé de renoncer à la commercialisation en France du « hijab de running (...) il est à peu près certain que tous ceux qui, dans la majorité, banalisent le hijab et dénoncent « l'islamophobie et même le racisme » de ceux qui, comme Zineb El Rhazoui ou Elisabeth Badinter, le tiennent pour ce qu'il est – un objet d'asservissement – continueront de se faire entendre. Ensuite, le président de la République, a fait preuve de sa grande ambiguïté sur le sujet. Interrogé à Bordeaux, dans le cadre du « grand débat », par une jeune femme voilée qui lui demandait comment il était possible qu'elle soit discriminée à l'entrée de la fonction publique en raison de son voile, il a eu une réponse qui ne nous a pas rassurés. Il a préféré constater que c'était interdit dans la fonction publique et, pis encore, a tenté de la rassurer en lui disant qu'il fallait veiller en revanche qu'elle ne soit pas discriminée pour les emplois dans le secteur privé. » (2)

A la question Slate «Decathlon a-t-il eu raison de renoncer à commercialiser son hijab de running?», Aurore Bergé députée LREM des Yvelines a répondu qu'elle ne contestait pas le droit d'une femme à porter le voile: «Je refuse qu'une seule femme dans notre pays soit contrainte de le porter si elle ne le souhaite pas. Et je refuse qu'une seule femme dans notre pays soit menacée parce qu'elle le porte. Je pense qu'il faut tenir ces deux discours. Pour autant moi, je me suis interrogée sur le fait qu'une marque française, une marque de sport, commercialise ce qui n'a rien d'un accessoire de sport. Mais qui est de fait un signe religieux et qui est un signe religieux particulier.» «Les femmes auraient le droit d'acheter un hijab pour marcher dans la rue, mais pas pour courir dans la rue. Quelle est la différence?» a rebondi Gilles Bornstein ». (3)

Et si on laissait les femmes musulmanes s'habiller comme elles le souhaitent?

C'est en effet le point de vue de [Laurent Sagalovitsch](#) : « Car enfin, écrit-il qui sommes-nous pour dire à ces femmes dont un grand nombre vivent leur foi en total accord avec leurs principes philosophiques que de porter un pareil vêtement équivaut à se soumettre à leur partenaire masculin dans une régression sociétale contraire en tout point à leur émancipation? Sans parler de celles célibataires qui n'ont rien demandé à personne. Oui, qui sommes-nous pour dire à ces femmes ce qu'elles doivent porter, comment elles doivent se coiffer, leur manière d'être comme un code de bonne conduite dont nul ne saurait remettre en question ni la légitimité, ni le bien-fondé? » (1)

[Laurent Sagalovitsch](#) en appelle à la tolérance comme c'est le cas dans certains pays : « Comme si toutes allaient porter ce vêtement dans le seul but d'obéir à une religion qui prônerait le renoncement à exister par elles-mêmes. Comme si derrière ce modeste bout de tissu, il fallait absolument voir la main scélérate de l'homme désireux de soustraire sa partenaire de vie au regard de l'autre –énoncé qui ne peut être tenu pour une généralité absolue. Vivant dans un pays où les enfants sikhs, à la suite d'une décision de la Cour suprême sont [autorisés à se rendre à l'école vêtus d'un kirpan](#), sorte de poignard traditionnel, où chacun finalement s'habille comme bon lui semble –turban ou voile ou kippa ou chapeau melon sur la tête– sans déclencher d'émeute publique, j'avoue être de plus en plus en butte avec ce dogme de la laïcité absolue où l'on finit par empêcher les gens d'être simplement eux-mêmes » (1).

« Si une femme a envie de porter le voile poursuit il , si un homme ressent la nécessité de porter un turban pour vivre selon des principes auxquels il est attaché, qui suis-je donc pour leur dire de ne rien en faire, au nom d'une supériorité morale qui serait celle d'un Occident tout-puissant lequel, affranchi de Dieu, au nom de valeurs progressistes entendues comme universelles, détiendrait l'alpha et l'oméga des comportements à tenir en société? Ainsi je connais des femmes très éclairées, parfaitement à l'aise dans leur sexualité et dans leur rapport aux hommes en général qui, soit par conviction religieuse, soit par respect des traditions, aiment à se vêtir d'un voile sans se sentir une seule seconde soumises à quiconque sinon à leur bon vouloir. » (1)

« Je réalise tout à fait que pour des femmes (et des hommes) engagées dans la reconnaissance parfaitement légitime de leurs droits, pareil comportement puisse apparaître comme la négation même de leur combat -la perpétuation d'une soumission archaïque à rebours de leur mouvement d'émancipation- mais pour autant, cette volonté universelle de tirer la femme des rets de la domination masculine peut-elle, doit-elle s'accommoder d'interdits vestimentaires qui seraient vécus par d'autres comme une atteinte à leur liberté fondamentale -hormis la burqa dont la violence vestimentaire m'apparaît en tout point comme rétrograde et porteuse d'une idéologie bien trop sectaire pour être admise dans des sociétés démocratiques? Puis-je être vraiment libre si l'autre ne l'est point? Et de me demander finalement si le malheur français, cette aberration du comportement qui consiste à se considérer comme les damnés de la terre, ne tire pas sa source dans cette intransigeance philosophique, un brin sectaire, qui finirait par rendre la vie en commun impossible et où, à force de s'épier, chacun se regarderait en chiens de faïence, sans se comprendre ni même se parler » (1).

Dans le même ordre d'idées [Nadia Daam](#) écrit en faisant l'anamnèse du traumatisme causé par le foulard et en rapportant les arguments fallacieux pour se donner bonne conscience :

« Ça faisait longtemps qu'on s'était pas foutus sur la gueule à propos du voile, hein? Ça manquait, non? (...) Avec à chaque fois, l'alibi si seyant du féminisme. C'est pas qu'on a un problème avec l'islam, on veut juste que les femmes soient libres de s'habiller comme elles le veulent... enfin, comme on veut nous... Marianne, à poil! C'est fou, tout simplement fou, en 2019 que l'on en soit encore à devoir souligner cette absurdité. De mettre en vain le nez des anti-voile primaires dans leurs contradictions. Alors que l'hypocrisie et la bêtise du raisonnement sautent aux yeux. Qu'allons-nous faire? Soumettre chaque femme voilée à un interrogatoire en bonne et due forme pour tenter de savoir si elle est suffisamment libre à nos yeux? » (4)

« Faisons simple poursuit elle : tu es contre le voile car tu estimes qu'il s'agit d'un instrument d'oppression. Et tu veux donc soustraire les femmes de cette soumission en leur imposant TA vision de la liberté. Autrement dit, substituer une injonction par une autre. «Voilà donc, Encore, la question de savoir si toutes les femmes qui se voilent y ont été forcées alors que l'on ne compte plus les témoignages de femmes qui expliquent qu'elles se sont voilées par choix, sans aucune pression ou injonction patriarcale. Est-ce si difficile à admettre? Si les polémiques autour du voile se suivent et se ressemblent, l'affaire du hijab Decathlon a néanmoins le mérite et l'originalité de révéler une autre contradiction contenue par le discours des forcenés de l'anti-voile. L'un des arguments régulièrement brandi par celles et ceux qui veulent purement et simplement l'escamoter de l'espace public (et ce alors que la loi n'interdit pas le port du hijab) consiste à dire que les femmes voilées se soustraient de la société. (...) Disons-le tout de go: oui, c'est triste et con. (..) Mais le hijab Decathlon n'impose rien. Il propose. Il accommode. Il permet aux femmes

voilées qui pratiquent le running d'avoir un voile adapté aux conditions de l'exercice du sport. Il faut savoir ce que vous voulez: des musulmanes qui font tout comme vous ou des musulmanes qui s'effacent et que vous pourrez alors plaindre à loisir (...) Ce que je sais, c'est que personne ne s'est jamais plaint ou ému du voile couvrant la tête d'une femme faisant le ménage dans les tours de La Défense ou changeant les couches d'enfants. » (4)

Pour l'écrivaine [Rokhaya Diallo](#) Le voile n'est pas incompatible avec le féminisme :

« La régression ne réside pas dans le fait de porter le voile, mais dans celui d'imposer aux femmes une norme vestimentaire. En France, des femmes ont été interdites de:- accompagner en sortie scolaire- travailler étudier- voter- se faire soigner par un médecin - aller à la plage passer des examens -faire du sport dans une salle -faire de la politique -chanter Parce qu'elles portent le voile. Rappelons le, le principe de laïcité n'interdit en rien le port de signes religieux y compris dans l'espace public. Au contraire la laïcité protège la liberté de conscience. Seuls l'État et ses représentants doivent se montrer neutres. Je suis choquée de voir à quel point les Françaises portant le hijab sont régulièrement renvoyées à la situation actuelle de femmes dans des pays tels que l'Iran ou l'Arabie saoudite » (5)

“Par ailleurs, il est important de rappeler que les femmes iraniennes ne se mobilisent pas «contre le voile», comme cela a été rapporté par de nombreux médias français, mais contre son caractère obligatoire. . Je crois que le voile est un marqueur de féminité qu'il ne faut pas isoler du reste des symboles qui distinguent les femmes des hommes. (. □ Je suis moi-même musulmane et j'ai choisi en toute conscience de ne pas porter de hijab Je suis sans doute mieux placée que bien de ces féministes du dimanche pour témoigner de l'importance du choix. Je regrette que, lorsqu'il s'agit du voile, la parole des femmes qui le portent ne soient jamais placée au centre du débat. (...) » (5)

L'écrivaine cite d'autres exemples comme nous l'avons écrit en préambule :

« La célèbre avocate iranienne [Shirin Ebadi](#), défenseuse des droits des femmes en Iran, avait effrontément défié les extrémistes de son pays en ne portant pas de voile lors de la remise de son Prix Nobel de la Paix, malgré les menaces. Pour autant, Shirin Ebadi s'est toujours montrée critique quant aux positions anti-voile en France. Elle était opposée à son interdiction dans les écoles françaises en 2004, qui selon elle privait les jeunes femmes musulmanes des outils de leur émancipation. Et elle s'était indignée en 2016 lors de la controverse autour du burkini, du fait qu'une fois de plus [«les femmes étaient montrées du doigt»](#). Le slogan «Our bodies ourselves», «nos corps, nous mêmes», n'a de sens que s'il vaut pour toutes les femmes. »(5)

Les femmes musulmanes sont-elles forcées à porter le voile, comme on l'entend dire?

Le fantasme d'un grand remplacement par l'Islam rampant fait craindre à une invasion. Quand est il exactement ? Pour Aude Lorriaux :

« Il n'existe aucune enquête quantitative qui aurait interrogé un échantillon représentatif de femmes voilées sur leurs motivations. (...) Documentariste et chercheuse en sciences sociales, Agnès De Feo a interviewé près de 150 femmes portant le niqab (dont le port est interdit en France au nom de la loi

contre «les pratiques de dissimulation du visage dans l'espace public»), 50 femmes portant le [djilbeb](#) et des centaines de femmes voilées : «Toutes les femmes que j'ai rencontrées n'avaient pas été forcées, je n'ai jamais rencontré de ma vie une femme forcée à porter le voile.» Dans la récente étude de l'Institut Montaigne, 6% des femmes qui portent le voile déclarent le porter «par contrainte» de leurs proches. A noter aussi que, dans la même étude, 26% des hommes musulmans interrogés affirment s'opposer au port du voile, contre «seulement» 18% des femmes, chiffre qui semble apporter un démenti à «l'opinion dominante qui voudrait que les hommes soient plus conservateurs que les femmes» et qui ne cadre pas avec l'idée qu'une majorité de femmes voilées le portent à cause de pressions. «On a transformé un fantasme en une règle intangible, en considérant que s'il y a des femmes forcées de porter le voile, toutes les sont. (...) » raconte Julien Beaugé. » (6)

«J'ai beaucoup plus souvent entendu dans mon quartier des pères de famille dire "Je ne veux pas que ma fille porte le voile" que l'inverse, confirme Nadia Henni-Moulaï, Pour être voilée aujourd'hui il faut donc avoir le coeur bien accroché, et faire preuve d'un certain caractère. C'est ce que montrent les recherches d'Agnès De Feo sur les femmes en niqab, qui témoignent selon elle d'une véritable indépendance envers les hommes. (...) Presque tous les chercheurs que nous avons interrogés ont d'ailleurs souligné le caractère contre-productif des différentes lois sur le voile, et surtout des débats qui les ont entourées. «Tous ces débats vont à terme créer l'ennemi qu'ils voulaient combattre», se désole Vincent Tiberj. «Cette utopie qui vise à vouloir faire disparaître le voile ne marchera pas, et au lieu d'en faire des alliés contre l'islamisme radical, on les neutralise», estime Farhad Khosrokhavar, directeur d'études à l'EHESS. » (-)

Aude Lorriaux en appelle à écouter les principales concernées pour savoir ce qu'elles pensent au lieu de les prendre pour des êtres mineures :

« Il faut écouter les porteuses de voile s'exprimer pour comprendre que ce choix, au-delà de la problématique de la coercition et des pressions, s'inscrit dans un parcours de vie et une vision de la société. Pour certaines femmes, le foulard est donc une façon symbolique de se donner des règles, des limites, un cadre, à un moment où leur vie leur semble en manquer.»

C'est un *choix personnel*», résume Emmanuel Jovelin. Ce qu'un collectif de femmes musulmanes a bien résumé dans sa tribune parue dans *la Libre Belgique*:

«Vous affirmez souvent que nos foulards sont des signes religieux. Mais qu'en savez-vous? Certaines d'entre nous sont croyantes et pourtant ne le portent pas, ou plus. D'autres le portent dans la continuité d'un travail spirituel, ou par affirmation identitaire. D'autres encore par fidélité aux femmes de leur famille auxquelles ce foulard les relie. Souvent, toutes ces motivations s'imbriquent, s'enchaînent, évoluent dans le temps. Cette pluralité se traduit également dans les multiples manières de le porter. Pourquoi les femmes musulmanes échapperaient-elles à la diversité qui peut s'observer dans tous les groupes humains?» (6)

«Quand c'est revendiqué comme un choix libre, on va répondre qu'il y a l'influence du quartier, etc. Mais d'un strict point de vue logique, cette réponse peut être balayée, car on peut avoir le même raisonnement pour n'importe quel choix, le choix d'un métier, etc. On ne voit pas pourquoi le foulard échapperait à cette logique, pourquoi on en ferait quelque chose de spécifique», estime lui aussi le philosophe Pierre Tevanian, qui a coordonné en

De la «guerre au terrorisme» à la chasse au burkini, une dérive française

Pour l'histoire et pour être dans le vent des « saisons américaines, la saison précédente qui a donné lieu à une polémique, en aout 2016 venue écrit, Jena Christophe Moreau d'un arrêté municipal interdisant à Cannes le port de cette tenue islamique au nom de la sauvegarde de l'ordre public, du respect des bonnes mœurs, de la laïcité, des règles d'hygiène et de sécurité. (...) « De telle sorte que cette nouvelle polémique donne le désagréable sentiment d'assister, non à un véritable débat sur les droits des femmes, mais, selon les mots du philosophe Étienne Balibar, à une énième «lutte de prestige entre deux pouvoirs mâles qui tentent de (...) contrôler [*les femmes de culture musulmane*], l'un pour le compte de l'autorité patriarcale enveloppée de religion, l'autre pour le compte de l'autorité nationale enveloppée de laïcité». (7)

« Mais les partisans de l'interdiction du burkini poursuit l'auteur, ne se retranchent pas tous derrière la laïcité. Bien au contraire, d'aucuns estiment que le combat contre «l'islamisme» nécessite une sorte de moratoire sur la loi de 1905. (...) La laïcité moderne ne se résume pas au principe de séparation des Églises et de l'État, c'est-à-dire à la consécration de l'indépendance mutuelle du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel. Le génie de la laïcité moderne, [comme l'explique Tzvetan Todorov](#), est surtout d'avoir consacré l'existence d'une «troisième force», à savoir «celle de l'individu qui contrôle seul sa communication avec Dieu». Autrement dit, peu importe que le burkini –en tant que substitut du voile– soit ou non une obligation formelle en islam. Du point de vue laïque, la liberté de porter un vêtement à connotation religieuse n'est pas liée à un point de théologie mais à une question de for intérieur. Et pour cause. Si l'État ne devait définir les frontières de la liberté d'expression confessionnelle qu'en fonction des «obligations» formellement consacrées par les autorités religieuses, notre République ne serait plus un régime laïque voué à garantir la liberté de conscience des individus, mais un Concordat de fait qui transformerait cette liberté en privilège réservé aux seuls membres d'un culte «reconnu» (7).

Nous venons de décrire le calvaire des citoyennes françaises d'espérance musulmane qui par cheminement personnel dans la plupart des cas, veulent porter le voile Est-ce par exemple un crime de lèse laïcité que de vouloir rentrer à l'école s'enquérir des progrès pédagogiques de son enfant? Il est vrai que le problème ne se pose pas pour les citoyennes françaises d'espérance juive, du fait que le judaïsme s'est acclimaté à la laïcité ? les mères juives qui gardent leurs foulards n'ont pas les mêmes problèmes du fait qu'il existe un enseignement privé juif financé en partie par l'Etat .

Il en est de même pour les citoyennes françaises catholiques ou réputées telles du fait que la laïcité et l'Eglise sont arrivés après des dizaines d'années à un modus vivendi qui fait que la république a laïcisé certains attributs de l'Eglise, notamment concernant les fêtes (10 fêtes sur 15 chômées et payés sont d'essence chrétienne) les femmes musulmanes fêtent l'aïd d'une façon clandestine tout juste tolérée honteusement . Chirac – sur la base des recommandations de la Commission présidée par Bernard Stasi avait voulu légiféré en proposant deux nouveaux jours fériés musulman et juif) il a du battre en retraite la pression conservatrice étant très forte. Le problème de l'insertion harmonieuse des citoyens français d'espérance musulmane au sein d'une République censée être équidistante des religions, reste entier d'autant qu'il est parasité par les stratégies politiciennes qui en font un fond de

commerce tout azimut quand il s'agit de solliciter le suffrage des catégories qui comptent

La condition de la Femme

Hasard du calendrier cette contribution sur le *hidjab running* télescope un autre évènement plus universel celui du 8 mars fêtée rituellement chaque année par différents pays pour se donner bonne conscience au moins un jour dans l'année. Si comme l'écrit Aragon le poète des « yeux d'Elsa » : « la femme est l'avenir de l'homme » Quelle est la condition de la femme ? Encore une fois, dans un rituel bien rodé, l'humanité des femmes se rappelle au bon souvenir de l'humanité des hommes et regarde d'une façon désabusée ce non-événement la glorifiant l'espace d'une journée et l'oubliant le reste de l'année. Faut-il pour autant aller à l'autre bout du curseur et accepter la sentence de Simone de Beauvoir niant l'existence de la « spécificité » sans préciser d'où elle vient pour devenir femme ? Il est plus juste de s'en remettre à Aragon qui voit en elle *l'avenir de l'homme*.

Le mimétisme de l'Occident a amené la femme intellectuelle arabe à se révolter et faire le procès des tyrans arabes qui instrumentalisent la religion.

«Le 8 mars 2013 huit femmes, actrices des luttes pour la démocratie, ont lancé un appel pour la dignité et l'égalité dans le Monde arabe: «Nous, femmes arabes impliquées dans les luttes pour la démocratie, la dignité et l'égalité, nous, actrices au premier plan des changements exceptionnels que connaît le Monde arabe, tenons à rappeler à l'opinion publique que les femmes sont en droit de bénéficier au même titre que les hommes du souffle de liberté et de dignité qui gagne cette région du monde. Depuis toujours, les femmes mènent des luttes pour obtenir des acquis, plus ou moins importants selon les pays. Mais ces acquis demeurent en deçà de leurs aspirations et font de leur statut un des plus reculés dans le monde. Les violences demeurent répandues tant dans l'espace public que privé et très peu de mesures sont prises pour mettre fin à ce fléau. Les Codes de la famille ne sont dans la plupart des pays arabes que des textes instituant l'exclusion et la discrimination. (...) Nous considérons que si l'égalité ne peut se réaliser sans la démocratie, la pleine jouissance de cette démocratie ne peut se réaliser sans une égalité totale entre les hommes et les femmes. Aucune démocratie en effet ne peut se construire au détriment de la moitié de la.» (8)

Qu'en est-il du 8 mars en Algérie?

En règle générale, le 8 mars : un jour qui représente moins de 0,3% du temps est consacré à la reconnaissance de la femme comme acteur important de la société à la fois au sein de la maison, mais au sein de la société, ce non-événement. Les femmes algériennes ont eu à lutter à la fois sur le plan de la liberté, on les trouve à chaque coin de l'histoire et curieusement la femme algérienne n'a jamais été aussi libre que pendant la Révolution de Novembre. C'est un fait que la société algérienne a profondément évolué en profondeur, mais cependant avec des différences entre l'Algérie profonde où le poids des traditions pesant, l'homme se croit encore investi du droit de tutelle, voire de visibilité sociale de la femme réduite ce faisant à sa plus simple expression du fait de traditions rétrogrades. Nous devons être reconnaissants envers celles et ceux qui ont des siècles durant combattu pour l'Algérie. Comment rendre hommage aux femmes? Doit-on dans un rituel bien rodé attendre le 8 mars de chaque année? Cet être qui peut être notre mère, notre soeur, notre fille ou notre épouse. Rendons-nous justice à cette «proximité» en la ghettoisant dans une journée comme «un minimum syndical» un tribut à payer pour avoir la paix jusqu'à la

prochaine fête? L'histoire de l'Algérie est jalonnée de battantes.

Les Algériennes de coeur, qui ont défendu l'Algérie et qui méritent mille fois d'être à l'honneur, bien que leur modestie et leur grandeur d'âme leur interdisent de faire dans le m'as-tu-vu et d'être aux premières loges pour avoir les faveurs des gouvernants et surtout à mille lieux de l'image que nous nous faisons de nos mères, humbles et discrètes. Le combat des femmes a donné ses lettres de noblesse à l'histoire de ce pays. Aussi loin que nous plongeons notre regard dans notre histoire, nous trouvons sans difficulté comme exemple de bravoure l'Algérienne. Dans son livre *Des Femmes dans la guerre d'Algérie*, Danièle Djamila Amrane-Minne cite des statistiques du ministère des Anciens Moudjahidine de 1978: «Sur les 10 949 anciennes combattantes enregistrées, seules 6 ont eu une activité politique avant la guerre.» (...) A part quelques sièges à l'Assemblée constituante (seulement 10 moudjahidate sur les 195, Aucune n'a réussi à obtenir le statut d'officier de l'Armée nationale populaire.» (9)

Le 8 mars 2019 est à marquer d'une pierre blanche en Algérie. Dans l'expérience extraordinaire que vit le peuple algérien (on parle de dix millions) le peuple a marché comme un seul homme et une seule femme , pour dire basta au gouvernement actuel et pour militer pour une nouvelle vision du futur,

Ce futur pour lequel la femme algérienne (épouse, soeur, mère fille) était au premier rang, par milliers avec ou sans voile fière d'être là et nullement « soumise » pour venir témoigner dans la joie et la détermination de la volonté de s'inscrire dans le futur, naturellement sans rien abdiquer de son espérance religieuse née de cet islam maghrébin fait d'empathie de tolérance que nous nous sommes réappropriés non pas pour en faire un fond de commerce mais comme supplément d'âme pour un parcours spirituel

Il vient que plus que jamais la femme algérienne représente la force tranquille et le barycentre de la cellule familiale. L'Algérie traverse en ces temps incertains une période cruciale de son existence en ce sens que nous devons absolument changer de fusil d'épaule et faire en sorte que l'Algérie s'en sorte par le haut.

Dans ce cadre plus que jamais l'apport de la femme est à bien des égards déterminants pour contribuer par leur empathie leur tempérance leur résilience et leur savoir faire aboutir dans le calme et la sérénité à cette utopie d'une Algérie de nos rêves, fière de ses identités multiples ancré dans son islam maghrébin fait de tolérance mais résolument tournée vers le progrès . Que cent fleurs s'épanouissent pour les Algériennes qui sont à bien des égards les Alma mater symbolique de cette belle et énigmatique Algérie.

Professeur Chems Eddine Chitour

Notes :

1. <http://www.slate.fr/story/173925/hijab-decathlon-laisser-femmes-musulmanes-shabiller?>

2. <https://www.causeur.fr/macron-schiappa-tache-serre-tete-hijab-159526> 4 mars 2019

3. <http://www.slate.fr/story/174006/auore-berge-decathlon-choix-du-buzz>

4. <https://www.slate.fr/story/173928/decathlon-hijab-voile-polemique>

5. [Rokhaya Diallo https://www.slate.fr/story/158851/voile-et-feminisme](https://www.slate.fr/story/158851/voile-et-feminisme)

6. [Aude Lorriaux](#) 30 09 2016, le 31 janvier 2019
<https://www.slate.fr/story/124142/femmes-voilees-coercition-pressions>

7. Jean-Christophe Moreau : <https://www.slate.fr/story/122505/guerre-terrorisme-chasse-burkini>

8. http://www.lemonde.fr/journee-de-la-femme/article/2012/03/08/l-appel-des-femmes-arabes-pour-la-dignite-et-l-egalite_1653328_1650673.html#C30i0p5hSdcPPvm0.99

9. Tarik Hafid:

<http://www.babzman.com/extrait-revue-babzman-lapport-des-femmes-dans-le-mouvement-national-de-l-a-revolution-edification-du-mouvement-national-algerien-les-oubliees-de-l-histoire/>

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Chems Eddine Chitour](#), Mondialisation.ca, 2019

Articles Par : [Chems Eddine Chitour](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca